

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ECOLE SUPERIEUR D'AGRONOMIE MOSTAGANEM

Direction de l'école

Réf : AMC /Dir/2026

Mostaganem, le 08/06/2026

التغزفة الولائية

Avis d'Attribution Provisoire

09 JUIN 2026

للظهرة مستغانم

Fourniture des produits pharmaceutiques et chimiques de laboratoire
au profit de l'École Supérieure d'Agronomie de Mostaganem pour



L'année 2026



Conformément à la loi 23-12 du 06/08/2023 portant les règles des marchés publics, et conformément aux dispositions du Décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à la consultation N°08/2026, relative à l'opération intitulée : fourniture des produits pharmaceutiques et chimiques de laboratoire au profit de l'École

Supérieure d'Agronomie de Mostaganem pour L'année 2026

.Qu'à l'issue de l'évaluation des offres et selon les conditions prescrites dans le cahier des charges, l'opération est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Soumissionnaire	Note technique	Montant en TTC	Période
GS LAB NIF : 191161301993128	50 pts	2 348 537,82 DA	Année 2026

Les soumissionnaires non retenus disposent au plus tard de trois (03) jours pour se rapprocher de notre service et prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières et de dix (10) jours pour introduire un recours auprès de la commission compétente de l'université de Mostaganem à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.



Le Directeur de l'ESAM